






LES AFFAIRES de l'Association

Publication de l'ADIGECS • Bulletin régulier • Septembre 2011

SOMMAIRE

 Mot du président par Serge Pelletier	1-2
 Priorités 2011-2012	3
 Représentants de l'ADIGECS en 2011-2012	4-5
Les programmes d'aide individuelle	
 Majoration annuelle des échelles de traitement par Serge Lefebvre	6-7
 Porte tournante par Serge Lefebvre	8

MOT DU PRÉSIDENT

L'ADIGECS a adopté l'an dernier une plateforme stratégique intitulée *Choisir des attitudes et des stratégies de leader pour agir sur le développement de l'éducation au Québec*. Les six orientations qui la composent définissent le positionnement de l'Association au regard des principaux enjeux actuels pour le réseau public d'éducation et constituent des repères pour les directions générales dans l'adaptation de leurs pratiques professionnelles face aux défis actuels.



L'amélioration de la réussite des élèves, de leur qualification et l'accroissement de la persévérance scolaire, le cœur de notre mission, constituent la pierre angulaire de cette plateforme. Il nous faut constater que, malgré les nombreux et constants efforts déployés dans tout le réseau au cours des dernières années, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes et de celles de la population. Plus que jamais, nous devons tous, direction générale, direction d'établissement et personnel éducatif, concentrer nos énergies sur la réussite de nos élèves. Voilà pourquoi le management de proximité de l'activité éducative devient la préoccupation première de notre Association.

La mise en œuvre des conventions de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative représentent des leviers de première importance dans ce développement. Celles-ci exigent des directions générales qu'elles adaptent leurs pratiques professionnelles de supervision, de soutien et d'accompagnement en fonction des besoins des directions d'établissement et de l'atteinte des cibles identifiées. Cette approche de gestion pédagogique doit se développer en cascade avec les directions d'établissement et avec les enseignants auprès de leurs élèves.

La nécessité de nous recentrer sur l'activité éducative afin d'accroître la réussite des élèves nous oblige également à revoir nos processus administratifs afin de les alléger et de les simplifier pour permettre aux gestionnaires de la commission scolaire et de l'établissement de consacrer le temps requis à l'analyse des résultats et au développement de pratiques professionnelles efficaces.

La remise en question de l'existence des commissions scolaires tout au moins dans leur forme actuelle, si elle interpelle davantage les dirigeants politiques, n'en met pas moins en cause l'efficacité des services dispensés et l'efficacité de la gestion administrative. Elle traduit également une demande de la population pour une imputabilité accrue des dirigeants scolaires.

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS

Conception et réalisation : Christiane Tremblay

Impression : Imprimerie For inc.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



ADIGECS

Association des Directeurs Généraux
des Commissions Scolaires du Québec

(Suite à la page 2)

MOT DU PRÉSIDENT

(Suite de la page 1)

De plus, les directions générales des commissions scolaires devront faire preuve d'encore plus d'audace, de créativité, de rigueur et de courage pour absorber les compressions budgétaires imposées au réseau pour l'année 2011-2012 aux fins du retour à l'équilibre budgétaire. Ces diminutions de ressources se répéteront au cours des deux prochaines années prévoit-on. Ces réductions budgétaires draconiennes obligent les commissions scolaires à questionner l'organisation de leurs services administratifs afin d'en accroître l'efficacité. Elles exigent également une rigueur accrue dans la répartition des ressources et dans leur utilisation afin de préserver le plus possible la qualité des services aux élèves.

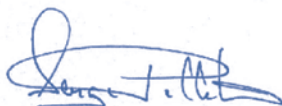
Le développement d'un management de proximité tout comme la révision des services de la commission scolaire et l'allègement des processus administratifs mobiliseront une quantité considérable d'efforts et d'énergie. L'ADIGECS entend tout mettre en œuvre pour soutenir les directions générales dans leurs démarches. En plus de ces deux grands chantiers, l'Association interviendra activement dans les dossiers des élèves HDAA et dans ceux de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, des secteurs clés pour l'amélioration de la réussite et de la qualification des élèves et l'accroissement de la persévérance scolaire.

Les actions qu'entreprendra l'ADIGECS ne pourront connaître le succès sans l'engagement de ses membres. La participation de quelque 70 membres aux différents comités et groupes de travail démontre déjà cette volonté de collaboration. La coopération, le partage de l'expertise et la mise en commun des pratiques prometteuses nous permettront de relever les défis qui nous interpellent. De même, pour que ses actions connaissent le succès, l'ADIGECS ne pourra agir seule. La collaboration avec les partenaires du réseau est une condition essentielle à notre réussite.

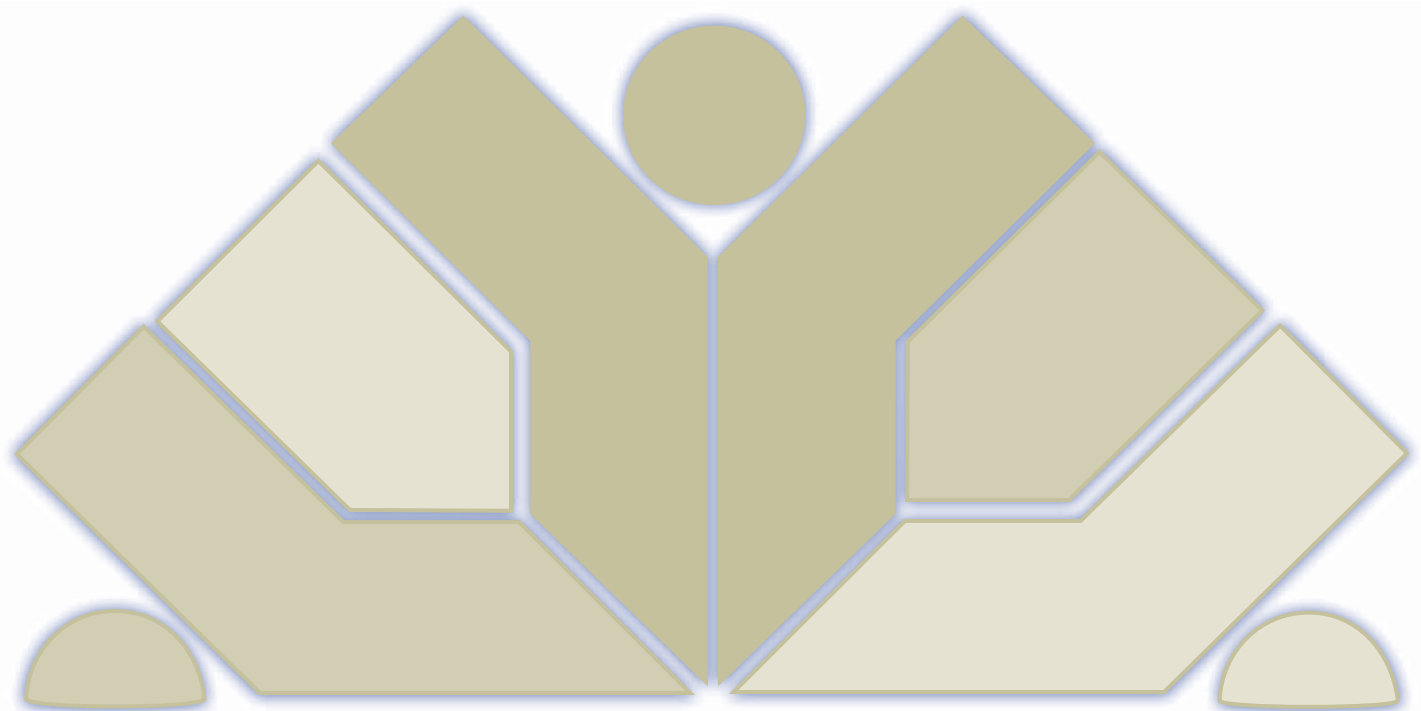
L'action de l'ADIGECS s'inscrit dans un contexte qui évoluera au cours de l'année sous l'influence de facteurs qui n'ont parfois que peu à voir avec les finalités de l'éducation. Les instances de l'ADIGECS auront à faire preuve de vigilance pour bien observer l'évolution des enjeux et apporter les ajustements nécessaires à sa stratégie d'intervention.

Je vous souhaite courage, détermination et sérénité pour traverser cette année avec succès.

Le Président,



Serge Pelletier



PRIORITÉS 2011-2012

PRIORITÉS

ACTIONS

LES ENJEUX DU RÉSEAU

Influencer les orientations et les décisions touchant les grands enjeux du réseau sur la base de l'expertise administrative et pédagogique des directions générales.

→ Reprendre une position stratégique d'influence auprès du MELS.

→ Exercer un leadership axé sur la réussite en collaboration avec les partenaires associatifs du réseau.

Favoriser l'émergence des conditions qui permettent aux directions générales et aux directions d'établissement de se concentrer sur la réussite des élèves.

→ Contribuer au développement d'un management de proximité.

→ Contribuer à l'allègement des processus administratifs et à l'accroissement de l'efficacité des services.

Contribuer au développement des axes d'intervention ministérielle pour les élèves HDAA.

S'assurer que le développement de la formation professionnelle maintienne un équilibre entre les aspirations des élèves et les besoins du marché du travail.

- Mettre en valeur l'expertise des directions générales dans les médias.

- Établir des relations régulières et productives avec les instances du Ministère.

- Convenir avec le BSM des objets et du rythme de travail des comités MELS.

- Susciter les échanges avec les partenaires sur le management de proximité et l'allègement des processus administratifs.

- Inventorier et diffuser les meilleures pratiques identifiées par la recherche ou en usage dans le réseau.

- Offrir des activités de formation et de perfectionnement portant sur la supervision, l'accompagnement et le monitoring.

- Rechercher et convenir avec le MELS des façons de simplifier et d'alléger les mécanismes de contrôle.

- Inventorier et diffuser les solutions développées dans le réseau.

- Inventorier et diffuser des modèles de reddition de comptes en usage.

- Poursuivre notre contribution aux comités de travail ministériels.

- Mettre à contribution le Comité de vigie EHDAA de l'ADIGECS dans la recherche d'amélioration des services aux EHDAA.

- Veiller à ce que le comité de gouvernance sectorielle de la FP et de la FGA réponde aux besoins exprimés par le réseau.

- Veiller à ce que le plan d'aménagement en FPT respecte l'équilibre entre les besoins des élèves et ceux du marché de l'emploi.

LES ENJEUX ASSOCIATIFS

Actualiser les services de perfectionnement et de développement professionnel afin de mieux répondre aux besoins des membres:

→ dans la transformation de leurs pratiques professionnelles;

→ dans le contexte d'un renouvellement important du personnel hors-cadre.

Exercer une vigie constante et mettre en œuvre les initiatives propres à assurer la défense des droits des membres de l'ADIGECS et l'amélioration de leurs conditions de travail.

- Développement d'une offre d'activités de formation et de perfectionnement portant sur la supervision, l'accompagnement, le monitoring.

- Développement de nouvelles formules d'accompagnement et de soutien.

- Achèvement de la révision du règlement sur les conditions de travail des hors-cadre.

- Renforcement des dispositions réglementaires relatives à la résiliation de mandat.

- Protection et amélioration des bénéfices financiers liés à un emploi de hors-cadre.

- Exercice d'un rôle d'influence dans le dossier du financement du RRPE en fonction de l'intérêt des membres.

REPRÉSENTANTS DE L'A

PARTICIPATION À DIVERSES INSTANCES

FCSQ

Conseil général
Raynald Thibeault

Commission sur les ressources humaines
Bernard Dufourd

Commission sur la mission éducative
Denise Dubois

MELS

Comité de concertation ADIGECS-BSM

Serge Pelletier^(R)
Michel Bernard
Denise Dubois
Gilles Petitclerc
Raynald Thibeault
Mike Dawson⁽¹⁾

Comité directeur conjoint MELS-commissions scolaires sur la planification stratégique et la reddition de comptes

Serge Pelletier^(R)
Yvan Gauthier
Mike Dawson⁽¹⁾

Sous-comités d'intervention

➤ Stratégie d'intervention

«AGIR AUTREMENT»

André Lamarche^(R)

Sylvie Ancil

Lucy De Mendonça⁽¹⁾

➤ Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)

Yvan Gauthier
François Lafortune^(S)
Sylvain Racette⁽¹⁾

➤ Reddition de comptes relative à l'intégration scolaire

Yvan Gauthier
François Lafortune^(S)
Roma Medwid⁽¹⁾

➤ Collaboration entre l'école et la famille

François Lafortune

➤ Implantation des commissions scolaires à désignation universitaire

Yvan Gauthier
Michel Bernard

➤ Intégration des EHDAA aux projets pédagogiques particuliers

Johanne Chénard

Comité de gouvernance de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Gilles Petitclerc^(R)
Robert Smith
Robert T. Mills⁽¹⁾

Sous-comités en formation professionnelle

➤ Accès des jeunes à la FP et promotion en FPT
Marie-Claude Lunardi

➤ Suites au plan d'aménagement et concertation en FPT
Claude Pouliot

➤ Formation continue en FP
Bernard D'Amours

➤ Organisation pédagogique et évaluation des apprentissages et des programmes d'études (Ad hoc)
Normand Lessard

Sous-comités en formation générale des adultes

➤ Services complémentaires à la FGA
Nathalie Joannette

➤ Francisation
Daniel Ouimet

Sous-comité en formation professionnelle et en formation générale des adultes

➤ Régimes pédagogiques et instructions (Ad hoc)
À nommer

Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques

Bernard Dufourd
Wayne Goldthorp⁽¹⁾

Comité MELS-Réseau sur les ressources matérielles et financières

Raynald Thibeault^(R)
Lise Allaire
Jocelyn Carrier
Carmen Lemire
Paul Lamoureux⁽¹⁾

Sous-comités

➤ Comité ad hoc sur les suivis financiers
Richard Vallée^(R)
Dominique Robert
Robert Stocker⁽¹⁾

➤ Formation générale des jeunes
Carmen Lemire^(R)
Yvan Tardif
Pierre Boulay
Robert Stocker⁽¹⁾

➤ Formation continue : formation professionnelle et formation générale des adultes
Daniel Sicotte^(R)
Pierre Berthelet
Vivianne Croubalian⁽¹⁾

➤ Parc immobilier
Jocelyn Carrier^(R)
Pierre Farmer⁽¹⁾

➤ Révision des éléments du régime financier applicable aux commissions scolaires
Carmen Lemire^(R)
Dominique Robert
Robert Stocker⁽¹⁾

Implantation de l'enseignement intensif de l'anglais

➤ Comité de suivi
Christine Fortin

➤ Équipe stratégique - Ajustements pour les titulaires de 6^e année
Caroline Dupré

➤ Équipe stratégique - Recrutement
Jean-Pierre Bédard

➤ Équipe stratégique - Collaboration entre les commissions scolaires anglophones et francophones
Alain Laberge
Wayne Goldthorp⁽¹⁾

(1) Représentant désigné par l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones

(R) Responsable du dossier

(S) Substitut

ADIGECS EN 2011-2012

AFFAIRES INTERNES

Commission sur les enjeux politiques et financiers

Michel Bernard

Comité sur l'évaluation des apprentissages

Harold Sylvain

Comité «L'école j'y tiens»

Serge Pelletier
Chantal Beaulieu ⁽¹⁾

Comité du chantier 7 (Financement des projets de recherche-formation)

François Lafortune

Comité de planification et d'évaluation du RÉCIT

Robert Smith
Mike Dawson ⁽¹⁾
Vivianne Croubalian ⁽¹⁾

Table nationale sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire

Daniel Forest
Chantal Beaulieu ⁽¹⁾

Comité d'étude des pratiques d'accompagnement des nouvelles directions d'établissement

Claude Boivin

Comité consultatif sur l'orientation en milieu scolaire

Line Beaulieu
Robert T. Mills ⁽¹⁾

Comité de travail sur le développement durable

Harold Sylvain
Chantal Beaulieu ⁽¹⁾

Table MELS-Universités

Marc St-Pierre
Gilles Routhier

Comité national de l'entente de complémentarité des services entre le réseau de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation

Jocelyn Carrier ^(R)
Marc St-Pierre
Roma Medwid ⁽¹⁾

Comité pour la valorisation de la présence des hommes dans l'enseignement

Alain Ouellet

Comité d'implantation de l'École 2.0

Micheline Grenier

Comité MELS sur la sécurité civile

Jocelyn Carrier

Relations avec la FCSQ, la FCPQ et les associations professionnelles

Serge Pelletier ^(R)
Raynald Thibeault

Relations avec le RNDGÉ

Christian Provencher
Serge Lefebvre

Bulletin « Les Affaires de l'Association »

Serge Lefebvre

Membership

Jean-François Lachance
Serge Lefebvre

Membres honoraires

Serge Lefebvre

Bourses ADIGECS (Financement)

Jean-François Lachance

Comité de vigie sur les enjeux pédagogiques

François Lafortune
André Chamard
Serge Bergeron
Harold Sylvain

Comité de vigie EHDAA

Yvan Gauthier ^(R)
Johanne Chénard
Louise Gaudreault
François Lafortune
Éric Larivière
Claude Pouliot
France Trudeau
Camil Turmel

Comité de perfectionnement et de développement professionnel

Michel Bernard ^(R)
Claude Boivin
Nathalie Joannette
Joanne Plourde
Claude Pouliot
Robert Stocker ⁽¹⁾
Serge Lefebvre

➤ Comité de perfectionnement des directeurs généraux (Perfectionnement organisationnel)

Michel Bernard
Claude Boivin
Claude Pouliot
Robert Stocker ⁽¹⁾

➤ Colloques

- **Logistique**
Jean-François Lachance
Serge Lefebvre

- **Thématique**
Michel Bernard
Claude Boivin
Joanne Plourde
Nathalie Joannette
Robert Stocker ⁽¹⁾
Serge Lefebvre
Michel Dextrateur (ressource)

Congrès 2012

Yvan Tardif
Lucy De Mendonça

Congrès 2013

Chritiane Desbiens
François Labbé

CONDITIONS DE TRAVAIL ET SERVICES AUX MEMBRES

Comité des conditions de travail des DG (CDG)

Serge Lefebvre ^(R)
Julie Laberge
François Labbé
Jean-François Lachance
À nommer ⁽¹⁾
Normand Lapointe (ressource)

Retraite et assurances (CERA)

François Labbé

Service aux membres (Programmes d'aide personnelle et juridique, de santé, de planification financière)

Serge Lefebvre

AUTRES DOSSIERS

Allô Prof

Gaëtane Arsenault

CEMEQ

Jean-Pierre Aubin

SOFAD

Hélène Corneau
Wojtek Winnicki
Chantal Beaulieu ⁽¹⁾

CAPFE

Line Beaulieu

Comité de perfectionnement des directions d'établissement

François Lafortune

25^{ème} anniversaire du DEP (UQAM)

Bernard Dufourd

LES PROGRAMMES D'AIDE INDIVIDUELLE

L'ADIGECS offre à ses membres et supporte financièrement quatre programmes d'aide individuelle visant à fournir l'assistance requise pour faire face à des situations où leur statut et leurs intérêts sont en cause.

SUPPORT INDIVIDUEL DANS LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce programme offre des services d'information, de support et de conseil au regard de l'application ou l'interprétation du Règlement sur les conditions d'emploi. Ces services sont dispensés ou coordonnés par le directeur exécutif de l'Association assisté des membres du Comité des conditions de travail (CDG). Leur utilisation est particulièrement utile pour la négociation des conditions de travail et de leurs modalités lors de l'entrée en fonction, du renouvellement de mandat ou de la fin d'emploi.

Ces services comprennent également la représentation d'un membre et la défense de ses droits dans des situations litigieuses avec la commission scolaire ou ses représentants.

L'ADIGECS peut également apporter une aide-conseil et un soutien dans des situations pouvant devenir conflictuelles. Il ne faut pas hésiter à faire appel à ces services dès les premiers signes de difficulté.

AIDE PERSONNELLE

Le programme d'aide personnelle (PAP) offre aux membres de l'ADIGECS des services de consultation de première ligne en rapport avec des difficultés personnelles de toute nature, soient-elles reliées à la vie privée ou à la vie professionnelle de la personne dans les domaines psychologique, social, médical, financier, légal.

Ces services sont gratuits et confidentiels et ils sont dispensés par le GROUPE SANTÉ PHYSIMED, jour et nuit, 7 jours par semaine. Chaque appel est reçu et traité confidentiellement par un spécialiste en relation d'aide qui est également formé pour intervenir en situation de crise. Il s'agit de téléphoner au 1-800-667-2683, de vous identifier et d'indiquer votre appartenance à l'ADIGECS. Vous serez orienté vers la ressource qualifiée pour vous aider.

Les interventions des consultants sont de courte durée et comprennent un maximum de cinq consultations gratuites. Les consultations supplémentaires sont aux frais des membres. Elles peuvent toutefois être admissibles à un remboursement partiel en vertu du régime d'assurances collectives.

ASSISTANCE JURIDIQUE EN CAS DE RECOURS

Ce programme offre, aux membres de l'ADIGECS, des services d'assistance juridique nécessaires à la contestation des décisions de l'employeur, par les mécanismes de recours et d'appel prévus au Règlement sur les conditions d'emploi, et pour lesquelles l'Association accepte de prendre fait et cause pour l'individu. Ces services comprennent, le cas échéant, la désignation d'un représentant aux comités de recours ou d'appel, la désignation d'un procureur représentant l'Association et l'individu ainsi que le paiement des coûts qui en découlent.

Les personnes éligibles qui désirent contester une décision de leur employeur et bénéficier du présent programme doivent en faire la demande par écrit au directeur exécutif de l'ADIGECS dès la connaissance du fait qui leur donne ouverture de façon à respecter les délais de rigueur qui limitent l'accès aux recours selon leur nature. La décision finale de l'Association de contester la décision d'une commission scolaire appartient au Conseil d'administration.

L'ÉCART AVEC LES SYNDIQUÉS EST CORRIGÉ

PAR SERGE LEFEBVRE

PLANIFICATION FINANCIÈRE EN PRÉVISION DE LA RETRAITE

L'ADIGECS offre à ses membres un programme de planification financière (PAF) en collaboration avec La Capitale Services conseils. Plus de 160 membres se sont prévalus de ce programme depuis 1998 et ont témoigné de leur satisfaction. On recommande d'utiliser ce service quelques années avant le départ à la retraite.

Le PAF comprend un rapport de planification financière qui permet au membre qui y a recours d'élaborer une vision intégrée de sa situation financière en vue de la retraite. Selon les divers aspects analysés et les renseignements fournis, le consultant formule des recommandations pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés et maximiser la situation de la personne. L'analyse prend en considération les aspects fiscaux, financiers et légaux, ainsi que les contraintes actuelles et prévisibles.

La contribution financière de l'ADIGECS est établie en fonction du nombre d'année de membership tel que présenté dans le tableau ci-dessous. Il faut être âgé d'au moins 50 ans pour se prévaloir du service. Le formulaire d'inscription au programme est disponible au bureau du directeur exécutif.

Membre depuis	Montant payé par l'ADIGECS	Montant payé par le membre
10 ans	500 \$ + taxes	0 \$
9 ans	450 \$ + taxes	50 \$
8 ans	400 \$ + taxes	100 \$
7 ans	350 \$ + taxes	150 \$
6 ans	300 \$ + taxes	200 \$
5 ans	250 \$ + taxes	250 \$
4 ans	200 \$ + taxes	300 \$
3 ans	150 \$ + taxes	350 \$
2 ans	100 \$ + taxes	400 \$
1 an	50 \$ + taxes	450 \$

Note : On peut consulter la description détaillée de ces programmes sur le portail de l'ADIGECS sous *Aide individuelle*

Les augmentations salariales pour le personnel de direction et le personnel d'encadrement des organismes gouvernementaux, des organismes du réseau de l'Éducation et des organismes du réseau de la Santé et des Services sociaux, ont été revues à la hausse. En juin dernier, dans le blitz de fin de session à l'Assemblée nationale, le gouvernement a fait adopter la loi 10 *concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord*.

La loi 10 corrige les dispositions de la loi 100 qui déterminaient les pourcentages d'augmentation applicables aux cadres et hors-cadre au 1^{er} avril des années 2012 à 2014, lesquels étaient inférieurs à ce qui avait été consenti au personnel syndiqué.

Le tableau ci-dessous présente les pourcentages de majoration des échelles de traitement établis pour les syndiqués et ceux déterminés par les lois 100 et 10. La majoration des échelles de traitement est haussée de 0,5% pour 2013-2014 et 2014-2015. De plus, pour l'année 2012-2013, s'ajoute une majoration maximale de 0,5% qui sera déterminée en fonction de la différence entre la croissance du produit intérieur brut (PIB) du Québec et les prévisions de croissance établies. Cette majoration maximale passe de 0,75% à 1,5% pour les années 2013-2014 et 2014-2015

	Personnel syndiqué	Cadres et hors-cadre	
		LOI 100	LOI 10
2012-2013	1% + 0,5%	1%	1% + 0,5%
2013-2014	1,75% + 1,5%	1,25% + 0,75%	1,75% + 1,5%
2014-2015	2,0% + 1,5%	1,5% + 0,75%	2% + 1,5%

On peut consulter le texte des lois 10 et 100 aux adresses suivantes :

www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-10-39-2.html - articles 74 à 76

www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-100-39-1.html - articles 2 à 10



PORTE TOURNANTE

PAR SERGE LEFEBVRE

Louise Beaupré a été nommée le 1^{er} juillet dernier directrice générale adjointe à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Michel Pelletier, conseiller cadre à la Commission scolaire des Samares, a pris sa retraite le 2 septembre dernier après neuf années à la direction générale.

Annie Popert revient à la direction générale de la Commission scolaire Kativik. Elle avait occupé ce poste de 1983 à 1993. Elle succède à **Annie Grenier** qui a quitté pour la retraite à la mi-juillet. Cette dernière avait exercé les fonctions de directrice générale de cette commission scolaire pendant 15 ans, soit la deuxième plus longue durée parmi les hors-cadre en fonction.

Anne-Marie Lepage quittera ses fonctions de directrice générale de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à la mi-novembre pour occuper la présidence du Comité national de négociation des commissions scolaires anglophones en remplacement de **Bernard Huot** qui prendra sa retraite.

Trois autres collègues ont annoncé leur départ à la retraite. **Viviane Croubalian**, directrice générale adjointe à la Commission scolaire Lester-B. Pearson, quittera ses fonctions le 15 novembre. **Diane Arsenault**, directrice générale de la Commission scolaire des Îles-de-la-Madeleine, partira à la retraite le 25 novembre. **Normande Lemieux** entreprendra l'année 2012 en tant que retraitée puisqu'elle terminera dans ses fonctions de directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes le 23 décembre.

Nous offrons nos plus chaleureuses félicitations et nos vœux de succès à tous ces collègues qui accèdent à de nouvelles fonctions. À ceux et celles qui prennent leur retraite, nous souhaitons que celle-ci soit longue, heureuse et active.

Note - Le tableau des mouvements du personnel hors-cadre est publié sur le portail sous *Affaires internes/Membership/Mouvements*.

La Capitale
Assurance et
services financiers

Notre point commun : **l'avenir**

Grâce à votre travail exceptionnel en matière d'éducation, vous assurez l'avenir des jeunes. La Capitale soutient votre mission en vous offrant des produits d'assurance et de services financiers qui assurent votre avenir financier.

- Conseils en finances personnelles
- Épargne, placements et fonds
- Assurances vie et santé individuelles
- Prêts hypothécaires et personnels

Communiquez avec votre conseiller en sécurité financière partenaire de La Capitale ou avec notre service à la clientèle

1 866 665-0500